

FICHES CRÉÉES

Nom : *Bouvier* Numéro matricule du recrutement : *866*

Prénoms : *François* Surnoms : _____ Classe de mobilisation : *1915*

ÉTAT CIVIL.

Né le *18 mai 1899* à *S. Georges d'Espérance* canton d' *Heureville* département de *l'Isère* résidant à *Bonnefamille* canton de *La Vercillière* département de *l'Isère* profession de *Cultivateur*

Fils de *Jean François* et de *Viviane Rosina* domiciles à *Bonnefamille* canton de *La Vercillière* département de *l'Isère*

Marié à _____

SIGNALEMENT.

Cheveux *châtains* Visage *ovale*

Yeux *châtains* Renseignements physiologiques complémentaires.

Front Inclinaison _____ Hauteur _____ Largeur *verticale* _____

Dos _____

Base Taille : *1 m. 76* centim.

Nez Hauteur _____ Taille rectifiée : *1 m.* cent.

Saillie _____ Marques particulières _____

Largeur _____

Degré d'instruction : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *14* de la liste du canton de *La Vercillière*

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1918*

Classé dans la _____ partie de la liste en *1919*

NUMÉROS

	NO	MATRICULE
	COSTAUX	OU DU
	SPECIAL	RÉPERTOIRE.
158 Reg d'Infanterie		<i>26299</i>
3 ^e Co d'Inf. Militaires		<i>5590</i>
3 ^e Section d'Inf. Militaires		<i>1283</i>
Détachement P. d'Inf.		
3 ^e Co d'Inf. Militaires		<i>02045</i>
3 ^e Section d'Inf. Militaires		<i>02523</i>
3 ^e Section d'Inf. Militaires	<i>10</i>	
3 ^e Section d'Inf. Militaires		
Mob. de tr. auto n° 14		
SANS AFFECTATION LE <i>26.1.36</i>		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorpore à compter du 15 Avril 1918. Arrive au corps et soldat de 2^e Classe le 15 Avril 1918. Passe à la 3^e Section d'Infirmiers Militaires le 20 Septembre 1918. Passe à la 3^e Section d'Infirmiers Militaires le 1^{er} Janvier 1920. Part au Détachement Principal d'Infirmiers Militaires de Marbourg le 1^{er} Octobre 1920. Certificat de bonne conduite accordé le 20 Mars 1921. Renvoyé dans ses foyers le 10 Avril 1921. Passage dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le 15 Avril 1921. Affecté au 3^e Section d'Infirmiers Militaires. Rappelé à l'activité art. 30 loi du 21 Mars 1921. Arrive au corps le 5 Mai 1921. Part à la 3^e Section d'Infirmiers Militaires le 26 Mai 1921. Passe à la 3^e Section d'Infirmiers Militaires le 18 Juin 1921. Renvoyé dans ses foyers le 18 Juin 1921 (C.M. 522) du 26 Mai 1921 - Renvoyé en service. Passe à la 3^e Section d'Infirmiers Militaires le 1^{er} Octobre 1922. Part au Centre de Mob. du train auto n° 14 le 15 Avril 1934 (C.M. 522) du 5 du 24 10-1933.

Armée active

Disponibilité et réserve de l'armée active

Armée territoriale et sa réserve

AS fase 7^e le 2-2-40

Classe dans l'affectation spéciale au titre de tableau 3 et de la 14^e Région comme espèce temporaire aux Établissements Hospitaliers de la Vercillière (Isère) pour une durée indéterminée. Par décision du général commandant la 14^e Région du 14-1-40. Déclaré le 31 juillet 1940 par la quinzaine de Cherpierre - D.M. n° 1591 B.M.A. du 28 juillet 1940. De retour à St-Quentin Tallavies.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SECTEUR DE CLASSEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates	Communes	Subdivisions de région.	1 ^{er} poste. 11 ^e trimestre.
<i>4-2-30</i>	<i>St-Quentin Tallavies</i>	<i>Rhône-Alpes</i>	<i>12</i>

CAMPAGNES.

Centre d'Allemagne du 15 Avril 1918 au 23 Octobre 1919

Occupation des (du 20 Mai 1921)

Sous Rhénans (au 17 Juin 1921)

Dont (premier simple) du 15 Avril 1918 au 23 Oct 1919

Aut. dernier V. N. du 15 Sept 1918 au 23 Oct 1919

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Le Certificat d'inscription au service de guerre au cas nom en 1918

PÉRIODES D'ACTIVITÉ	1 ^{re} dans l		du		au		DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	2 ^e dans l	Supplémentaires	du	au	du	au	
Armée territoriale	1 ^{re} dans l	Supplémentaires	du	au	du	au	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication			Du	au	Du	au	

EPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un compte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

FICHES CRÉÉES

FICHES CRÉÉES

Nom : *Bouvier*

Prénoms : *François* Surnoms :

N° matricule du recrutement : **866**

Classe de mobilisation : **1915**

ÉTAT CIVIL

Né le *18 mai 1899* à *St Georges d'Espieranche* canton
 d' *Hoprieu* département de *l'Isère* résidant
 à *Bonnefamille* canton d' *La Vercellière* département
 de *l'Isère* profession de *Cultivateur*
 Fils de *Jean François* et de *Vivient Rozina* domiciliés
 à *Bonnefamille* canton de *La Vercellière* département de *l'Isère*

Marié à

SIGNALEMENT

Cheveux *châtains* Visage *ovale*
 Yeux *châtains* Renseignements
 Inclinaison physiologiques
 Front Hauteur nomiques
 Largeur *verticale* complémentaires
 Dos
 Base Taille : *1 m. 76* centim.
 Nez Hauteur rectifiée : *1 m.* cent.
 Saillie Marques
 Largeur particulières

Degré d'instruction : **3**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *14* de la liste du canton de *La Vercellière*
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1918*
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1918*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorpore à compter du 15 Avril 1918. Arrive au
corps et soldat de 2^e Classe le 15 Avril 1918. Classe à la
2^e section d'Infanterie Militaires le 22 septembre 1918
Passe à la 2^e section d'imprimeries Militaires le 1^{er} janvier 1919
Passé au détachement principal d'imprimeries Militaires (de
Strasbourg) le 1^{er} octobre 1919. Certificat de bonne conduite accordé
Maintenu 2^e classe après la libération le 31 mars 1919. 2^e classe le 30 mars 1919
renvoyé dans ses foyers le 10 avril 1919 en attendant

NUMÉROS	
ARMÉE ACTIVE	MATRICULE
ou	ou
ARMÉE RÉSERVE	ARMÉE RÉSERVE
ou	ou
ARMÉE TERRITORIALE	ARMÉE TERRITORIALE
ou	ou
ARMÉE TERRITORIALE	ARMÉE TERRITORIALE
ou	ou
ARMÉE TERRITORIALE	ARMÉE TERRITORIALE
ou	ou
ARMÉE TERRITORIALE	ARMÉE TERRITORIALE
ou	ou
<i>158 Reg d'Infanterie</i>	<i>22909</i>
<i>2^e section d'Infanterie Militaires</i>	<i>5598</i>
<i>2^e section d'Infanterie Militaires</i>	<i>4383</i>
<i>Détachement P. d. S. M.</i>	
<i>2^e section d'imprimeries Militaires</i>	<i>02045</i>
<i>2^e section d'imprimeries Militaires</i>	<i>02523</i>
<i>2^e section d'imprimeries Militaires</i>	<i>10</i>
<i>14^e section d'imprimeries Militaires</i>	<i>10</i>
<i>Mot de trais auto n° 14</i>	
SANS AFFECTATION	<i>PM 26.5</i>

AS fase 7^e le 2-2-40

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

Passé le *4 Avril 1934* classe *1915* de mobilisation
 père de *3* enfants (Art. 58 de la loi du *31 Mars 1925*)

CAMPAGNES.

Centre l'Allemagne du 16 avril 1918
au 23 Octobre 1919
 Occupation des f. du *20 Mai 1921*
 Saas Rhénans (au *17 Juin 1921*)
 Drot (plusieurs simple) du *15 avril 1928* au *3 Sept 1928*
 aux Amers M. M. (du *4 Sept 1928* au *23 Oct 1929*)

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Le Certificat d'inscription au cas de Guerre
au cas n° 11

ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.	
		la réserve de l'armée active.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un compte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).